Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

PIGE PRESSE

Du 06 au 12 juillet 2024

Présentée par : Fatou FALL

Foo nekk foofu la

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

Sommaire

I. Actualité nationale

II. Actualité internationale

III. Actualité syndicale

IV. Vie étudiante

V. Ils ont parlé de nous

VI. Actualité UN-CHK

VII. Agenda

VIII. Opportunités

IX. Kudos

ACTUALITE NATIONALE

Le Sénégal risque de devenir un pays «sans diplômés»

Le Quotidien
06 Juillet 2024

Lors du Conseil interministériel consacré aux examens et concours 2023-2024, le ministre du l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Dr El Hadji Abdourahmane Diouf, a alerté sur l'état d'archivage de l'Office du Bac qui, selon lui, est «assez archaïque» et qu'il «suffit d'un petit incendie pour que toutes les archives des diplômes du Sénégal de 1956 à maintenant disparaissent».

Lire la suite

Mouvement national des enseignants : L’eldorado dakarois

Le Quotidien
06 Juillet 2024

Lors du lancement de la Commission nationale consultative de mutation des personnels enseignants, les ministres de l’Education nationale et de la Formation professionnelle ont présidé les travaux qui vont se pencher sur les demandes d’affectation du personnel enseignant.

Au total, 26 mille 277 enseignants dont 708 pour le ministère de la Formation professionnelle, ont déposé leur candidature, soit 84 mille 104 demandes formulées. L’activité entre dans le cadre de la gestion équitable et de la valorisation du statut de l’enseignant.

Lire la suite

Université Assane Seck de Ziguinchor : colère noire des enseignants vacataires qui réclament 5 mois d'arriérés de salaire

ActuSen
07 Juillet 2024

La tension est tendue à l'Université Assane Seck de Ziguinchor où les enseignants vacataires ont haussé le ton pour réclamer cinq mois de salaires non payés. Face à cette situation, ces enseignants de ce temple du savoir ont fait face à la presse pour se faire entendre.

D'ailleurs, ils ont menacé de passer à la vitesse supérieure dans les prochains jours si, disent-ils, leurs doléances ne sont pas prises en compte. «Nous avons constaté le manque de considération dont les vacataires sont victimes dans cet établissement d'enseignement supérieur.

Lire la suite

Le Soleil O8 Juillet 2024

Walf Quotidien 08 Juillet 2024

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

4 le soleil
LUNDI 8 JUILLET 2024
N°16229
www.lesoleil.sn

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CROUS DE DIAMNIADIO

La juriste Fama Dieng Ndiaye entend relever les défis

La juriste Fama Dieng Ndiaye est la nouvelle directrice générale du Centre régional des œuvres universitaires sociales de l'Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio (Crous-Uam). Nommée lors du Conseil des ministres du 3 juillet dernier, Mme Ndiaye remplace Moussa Hamady Sarr.

Le Centre régional des œuvres universitaires sociales de l'Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio (Crous-Uam) a une nouvelle directrice générale. Il s'agit de Mme Fama Dieng Ndiaye, juriste et spécialiste en logistique et management portuaire. La native du quartier Hlm de Rufisque remplace à ce poste Moussa Hamady Sarr. Elle a été nommée le 3 juillet dernier lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Jointe par «Le Soleil», Mme Ndiaye dit mesurer le poids de la charge liée à la fonction, mais elle se dit engagée à relever les défis. «Dès la passation de service, je vais me mettre au travail», a-t-elle confié.

Elle a tenu à remercier le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, le Premier ministre Ousmane Sonko et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf. Fama Dieng Ndiaye renseigne avoir cheminé avec ce dernier depuis maintenant près de dix ans.

Dans une biographie exploitée par «Le Soleil», Mme Ndiaye informe avoir fait ses premiers pas à l'école Cité Radio des Hlm. Elle a obtenu son Bfem au Cem «Les Pionniers du syndicalisme» et son baccalauréat au Lycée Abdoulaye Sadji de Rufisque en 2004. Elle a aussitôt intégré l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) où elle a obtenu sa maîtrise en droit des affaires en 2009 (Promotion Isaac Yankhoba Ndiaye).

Selon la même source, Mme Ndiaye Fama Dieng est titulaire de deux (2) Masters II : l'un en Droit de l'homme et de la paix à l'Institut des droits de l'homme et de la paix de l'Ucad et l'autre en Droit des affaires internationales, ingénierie économique, spécialité logistique et management portuaire à l'Université Littoral Côte d'Opale en France en collaboration avec le Centre Trainmar de Dakar.

La nouvelle directrice générale du Crous de l'Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio est aussi connue pour son travail en tant que membre de l'Association des juristes sénégalaises (Ajs).

Celle qui est présentée sous le sobriquet de «la juriste d'affaires» est présentement la présidente directrice générale de la Société Safa Consulting Suarl. Dans ce cadre, précise-t-on, elle accompagne beaucoup d'entreprises en création, en conseils et assistance juridique. Fama Dieng Ndiaye est aussi une consultante et travaille avec beaucoup d'Ong en tant que formatrice sur les questions de droits humains, droit de la famille, leadership.

Mme Ndiaye, c'est aussi un militantisme politique affirmé. Elle est la déléguée nationale aux affaires familiales et à l'enfance du parti Awalé.

Alliou KANDE

RÉCRIMINATIONS APRÈS L'EXCLUSION DE 64 CANDIDATS AU BAC À KAOLACK

Le président du jury 1506 n'a fait qu'appliquer le règlement, selon le Saes Dakar

Le Pr Ahmed Ndiaye, président du jury 1506 du centre du Nouveau lycée de Kaolack qui a exclu 64 candidats au Baccalauréat, devrait être félicité et encouragé pour avoir fait correctement son travail. C'est la position de la Coordination du Saes-Campus de Dakar.

La Coordination du campus de Dakar du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) est montée au créneau pour défendre un de ses membres. Pr Ahmed Ndiaye, président du jury 1506, du centre du Nouveau lycée de Kaolack, avait, le 2 juillet passé, exclu 64 candidats au Baccalauréat pour détention de téléphone portable. Une exclusion qui a soulevé une vague de récriminations de parents, d'élèves et autres. Pour Fatou Seck Youm, coordinatrice du Saes-Campus de Dakar, M. Ndiaye n'a fait qu'appliquer le règlement. Dans un communiqué de presse, le Saes Dakar rappelle que depuis une dizaine d'années, le règlement intérieur du Baccalauréat interdit formellement aux candidats de détenir un appareil téléphonique, même éteint, dans les centres d'examen. Presque chaque année, souligne le Saes, des candidats sont exclus pour avoir violé cet interdit. «Cette année, le président du jury 1506, du centre du Nouveau lycée de Kaolack a exclu plusieurs candidats qui ont outrepassé cet interdit en amenant des téléphones dans les salles d'examen. En les expulsant, ce président de jury, enseignant-chercheur à l'Ucad et militant du Saes, n'a fait qu'appliquer le règlement notifié par écrit aux candidats et annoncé la veille de l'examen par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation», soutient le Saes-Dakar. Malheureusement, a déploré le syndicat, cet «enseignant qui devrait être félicité et encouragé pour avoir fait correctement son travail, a fait l'objet d'un lynchage médiatique» que la Coordination Saes du campus de Dakar et la Section Saes-Fastef «condamnent vigoureusement».

La Coordination Saes du campus de Dakar exige que les conditions de sécurité soient garanties pour les camarades et collègues mobilisés dans le cadre de cet examen. Celle dernière et la section de la Fastef expriment leur solidarité sans faille à l'endroit de tous les collègues et particulièrement à l'endroit du Pr Ahmed Ndiaye «dont certains médias ont injustement jeté l'opprobre».

Selon le Saes, comme un peu partout dans le monde, le Baccalauréat au Sénégal est un examen organisé avec beaucoup de rigueur par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à travers l'Office du Bac. Les jurys de cet examen, explique-t-on, sont par conséquent majoritairement présidés par les enseignants-chercheurs et chercheurs des universités sénégalaises. Le Saes de souligner que ceux-ci suspendent leurs tâches de fin d'année et font de nombreux sacrifices pour la bonne organisation de cet examen qui occupe une place très importante dans la marche du pays. Dans l'exécution de cette noble mission, déplore le Saes, les présidents de jurys sont confrontés à de nombreuses difficultés. Fatou Seck Youm et ses camarades soutiennent que ces présidents de jury font face à des risques de toutes sortes, comme l'intimidation, la tentative de corruption et parfois même la menace. Ce sont aussi les présidents de jurys, informent les syndicalistes, qui s'occupent, entre autres, de la discipline des candidats, en particulier, du respect du règlement intérieur qui régit les candidats et les membres des jurys.

A. KANDÉ

DÉCÈS DU PR MOMAR COUMBA DIOP

Disparition du «Diderot sénégalais»

Avec la disparition de Momar Coumba Diop, hier à Paris, la recherche en sciences sociales perd l'un de ses plus éminents représentants.

Décédé hier à Paris des suites d'une longue maladie, Momar Coumba Diop aura été, pendant près d'un quart de siècle, l'un des principaux animateurs de la recherche en sciences sociales au Sénégal et en Afrique. À travers un ouvrage collectif, paru aux éditions Karthala en 2023, sous le titre « Comprendre le Sénégal et l'Afrique aujourd'hui. Mélanges offerts à Momar Coumba Diop », sa « famille très étendue » (qui comprend plus de 200 universitaires de renom) lui avait rendu un hommage mérité de son vivant, à travers des témoignages et des contributions de grande qualité qui recoupent ou complètent ses travaux. Du « Sénégal sous Abdou Diouf », qu'il a coédité en 1990 avec son ami, l'historien Mamadou Diouf, et qui l'a révélé au public, à l'ouvrage « Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir », publié en 2013, et qui constitue son dernier grand projet éditorial, aucun pan de notre histoire récente n'a été oublié par l'œuvre monumentale et collectivement menée de Momar Coumba Diop, pour construire une documentation sérieuse et critique sur l'ensemble des champs et ressorts qui sont à l'œuvre dans la formation et l'évolution de l'État sénégalais et de ses rapports avec la société.

Après ses études à Dakar (lycée Blaise Diagne et Département de Philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Dakar) et une thèse préparée et soutenue en France (Université Lyon II), Momar Coumba Diop a enseigné à l'Université de Dakar de 1981 à 1987 avant d'être affecté à l'Ifan avec le statut de chercheur, après des ennuis de santé qui l'éloigneront des amphis. Il s'est progressivement « réfugié dans l'écriture », aidé en cela par son fidèle ami Mamadou Diouf qu'il appelle affectueusement Modou.

L'un des grands mérites de Momar Coumba Diop réside dans ses capacités personnelles à « recevoir la pensée de ses collègues ». À travailler en équipe. Du fait de sa générosité, il a consacré bien plus de temps à mobiliser ses collègues, à lire et à évaluer les autres qu'à développer ses propres publications. Momar n'a jamais cherché la lumière, il s'est contenté d'irradier autour de lui engagement et générosité. C'est pourquoi l'historien Boubacar Barry compare l'œuvre de Momar Coumba Diop à « l'entreprise titanesque de l'encyclopédie de Diderot » tandis que pour David Morgant (ingénieur spécialiste du développement urbain) il y a du Tocqueville dans l'approche de Momar Coumba Diop qui consiste à « engager un corps-à-corps avec les problèmes vitaux de son époque, les vivre et les penser ». Si l'homme n'est pas prophète chez lui, car ne bénéficiant pas de la reconnaissance qu'il méritait de son vivant, il jouissait d'un immense respect au sein de la communauté des chercheurs.

Seydou KA

SESSION DE REMPLACEMENT DU BACCALAURÉAT

Les inscriptions prévues du 8 au 10 juillet 2024

Les candidats à la session de remplacement du Baccalauréat ont deux jours pour s'inscrire. Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf a publié un arrêté. «Le registre des inscriptions aux épreuves du Baccalauréat 2024 est ouvert, extra-tempora, du 08 juillet 2024 au 10 juillet 2024», lit-on dans le document. Selon la même source, l'examen de la session de remplacement du Baccalauréat 2024 se déroulera (Sauf pour les options T, S3, S4, S5, Stidd et F6 pour lesquelles cette session n'est pas organisée) à partir du lundi 1er octobre 2024 dans un centre unique à Dakar. Le document précise que seuls les candidats qui remplissent les conditions énumérées à l'article 12 du décret n°95-947 du 18 octobre 1995 portant organisation du baccalauréat, modifié, peuvent être autorisés à se présenter à la session de remplacement, renseigne le communiqué.

A. KANDÉ

Scanné avec CamScanner

WalfQuotidien N° 9680
LUNDI 8 JUILLET 2024

CONSTAT — FINANCEMENT DE LA RECHERCHE DANS LA SANTE

Des universitaires regrettent le manque de volonté des autorités

Les gouvernants n'accordent pas d'importance à la recherche notamment dans le secteur de la santé. Selon le Professeur titulaire à l'Institut de Santé et Développement (Ised) de l'Ucad, épidémiologiste, Adama Faye, les rares travaux d'investigations dans le pays sont soutenus par des organisations étrangères. Il invite ainsi les autorités à mettre la main à la poche pour soutenir les chercheurs.

Le financement de la recherche, parent pauvre de la santé

A l'instar des autres secteurs, au Sénégal le financement de la recherche dans le secteur de la santé n'est pas une priorité pour les régimes qui se sont succédé. Pourtant, souligne Adama Faye, Professeur titulaire à l'Institut de Santé et Développement (Ised) de l'Ucad, épidémiologiste, sans la recherche, il est très difficile de faire face aux maladies et aux enjeux liés à la santé. *«Le financement de la recherche est très timide. Il faut que nos autorités commencent à réfléchir sur ce domaine qui est très important. Parfois même si la recherche est financée dans certains cas, la somme allouée demeure faible au niveau de la santé qui est un secteur névralgique. En tant que chercheur l'ensemble des financements que nous avons proviennent d'organisations extérieures. Ce n'est pas normal. Cela ne peut pas continuer comme ça»*, martèle Pr Adama Faye, avant-hier, lors de l'atelier de dissémination nationale des travaux de recherche scientifique du projet de digitalisation de la Santé.

Pour juguler ce problème, le spécialiste propose une réflexion très profonde. Il rappelle qu'un document a été produit par les chercheurs mais il ne manque que des ressources pour démarrer les travaux de recherche. Sur le projet de digitalisation des paiements des agents de Santé en Afrique subsaharienne, pour Pr Faye, il vise à catalyser la production de preuves sur la valeur ajoutée des paiements numérisés, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des campagnes de vaccination et autres initiatives de santé publique. Mieux, il ajoute que l'objectif principal est de fournir un financement stratégique pour des recherches pertinentes qui répondront aux besoins des travailleurs de la santé en quête de solutions de paiement numérique. En outre, cette initiative vise, dit-il, à souligner l'importance des travailleurs de la santé en tant qu'acteurs cruciaux du renforcement des systèmes de santé en Afrique. *«Les études financées dans le cadre de ce projet ont exploré divers aspects des paiements numérisés, incluant leur impact sur l'efficacité des travailleurs de la santé, la qualité des services de santé, et l'adoption des technologies numériques dans les systèmes de santé»*, fait savoir Pr Adama Faye.

Samba BARRY

EDUCATION — ENSEIGNEMENT DES MATHEMATIQUES

Malgré les efforts, le Sénégal en deçà des attentes

Depuis le début des années 2000, le Sénégal a fait de l'enseignement des mathématiques une priorité. *«Cette priorisation se traduit par la mise en œuvre de plusieurs stratégies et programmes nationaux : l'orientation du système éducatif vers les sciences et les mathématiques (2014). Malgré cette attention portée à l'enseignement et à l'apprentissage des mathématiques et les progrès constatés au cours des dernières années, les acquis des enfants dans ce domaine demeurent en-deçà des attentes»*, affirme la présidente du jury, Pr Andrée-Marie Diagne. Elle animait, avant-hier, une conférence de presse.

Le baromètre *Jàngandoo*, enquête quantitative menée dans tout le Sénégal, montre que seuls 22 % des enfants âgés de 9 à 16 ans, indépendamment de leur statut de scolarisation, parviennent à valider un test de mathématiques de niveau CE1 et 35 % des élèves de CM2 ne disposent pas des prérequis mathématiques nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Le problème de l'enseignement des mathématiques au Sénégal, c'est aussi des infrastructures et des équipements en matériel pédagogique et didactique insuffisants. *«Le Sénégal compte plus de 10 500 écoles élémentaires ; près de 83 % sont publiques. Parmi les écoles publiques, moins de la moitié, soit 46 %, disposent d'électricité et seule une minorité, 14 %, a accès à Internet. À l'échelle nationale, les écoles élémentaires publiques accueillent en moyenne 37 élèves par groupe pédagogique. Elles ne peuvent, toutefois, pas assurer des conditions adéquates de travail à l'ensemble de leurs élèves. En moyenne, on compte 0,8 place assise et 0,8 manuel scolaire de mathématiques par élève. Dans certaines régions, la situation est plus défavorable encore, jusqu'à 60 élèves par groupe pédagogique et moins d'un manuel pour deux élèves. A cela s'ajoutent des inégalités d'accès à la préscolarisation»*, fait savoir le Pr Andrée Marie Diagne.

Compte tenu de tout cela, l'équipe de recherche et d'évaluation constituée d'éminents professeurs d'université et de techniciens de l'enseignement fait plusieurs recommandations. Entre autres, elle préconise l'accès à la préscolarisation et à la scolarisation primaire des enfants au Sénégal. *«Il faut bâtir des écoles et les équiper. L'on ne saurait améliorer les performances des élèves en mathématiques s'ils n'ont pas accès à des écoles en dur, comportant des salles de classe équipées, des soins de santé et un accès à l'eau potable. Il faut ouvrir des écoles pour mieux répondre aux besoins de scolarisation des populations. Initier une politique d'ouverture d'écoles de proximité à grande échelle. Cela permettra de rapprocher les populations de l'école. Cela permettra également de désengorger les classes pléthoriques et d'améliorer, ainsi, les conditions d'enseignement-apprentissage des mathématiques»*, souligne le Pr Moustapha Sourang, grand témoin de la conférence du Contemen et doyen de la Fastef.

Les scientifiques demandent aussi l'articulation de l'enseignement des mathématiques aux pratiques scientifiques actuelles. *«Il faut impliquer les communautés locales dans la conception des programmes d'enseignement en mathématiques»*, pense Pr Sourang.

Najib SAGNA

PODOR

PRODUITS ALIMENTAIRES TRAVERSANT LE FLEUVE

La fraude prend de l'ampleur dans l'île à morphil

(Correspondance) - Dans l'île à Morphil, dans le département de Podor, ce sont les fraudeurs qui dictent leur loi. Dans les arrondissements de Salde et de Cas-cas, deux chefs-lieux de sous préfecture frontaliers avec la Mauritanie, ce sont plusieurs tonnes de sucre, des bidons d'huile, du lait en poudre, des cartons de thé, qui sont éparpillés à perte de vue sur les berges du fleuve du côté de la Mauritanie et qui attendent d'être transportés vers le Sénégal. Sans être inquiétés, ces fraudeurs attendent tranquillement des pirogues pour faire traverser leurs marchandises. Dans cette zone, le consommer local n'est plus sénégalais, mais plutôt mauritanien. En outre, d'autres fraudeurs attendent des heures perdues de la journée pour faire traverser leurs produits à travers des pirogues vers le village de Salde. Selon un habitant de cette localité, cette fraude se fait chaque jour de connivence avec les chameliers et certains boutiquiers. Dans la zone, si les populations locales se sont beaucoup réjouies de l'affectation de quelques éléments de la police le long de nos frontières, elles interpellent les autorités à davantage surveiller la zone.

Abou KANE

Scanné avec CamScanner

Foo nekk foofu la

Bourses des étudiants inscrits à l'étranger : la commission se réunira bientôt pour statuer (ministre)

APS
09 juillet 2024

La commission d'attribution des bourses socio-pédagogiques aux étudiants sénégalais inscrits à l'étranger se réunira bientôt pour rendre publique la liste des bénéficiaires, a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Abdourahmane Diouf.

Cette commission « sera organisée très bientôt. Ce que je demande aux étudiants qui sont à l'étranger, c'est d'être patients, nous sommes en train de mettre en place des dispositifs qui nous permettront, au-delà du simple paiement des bourses » a-t-il promis

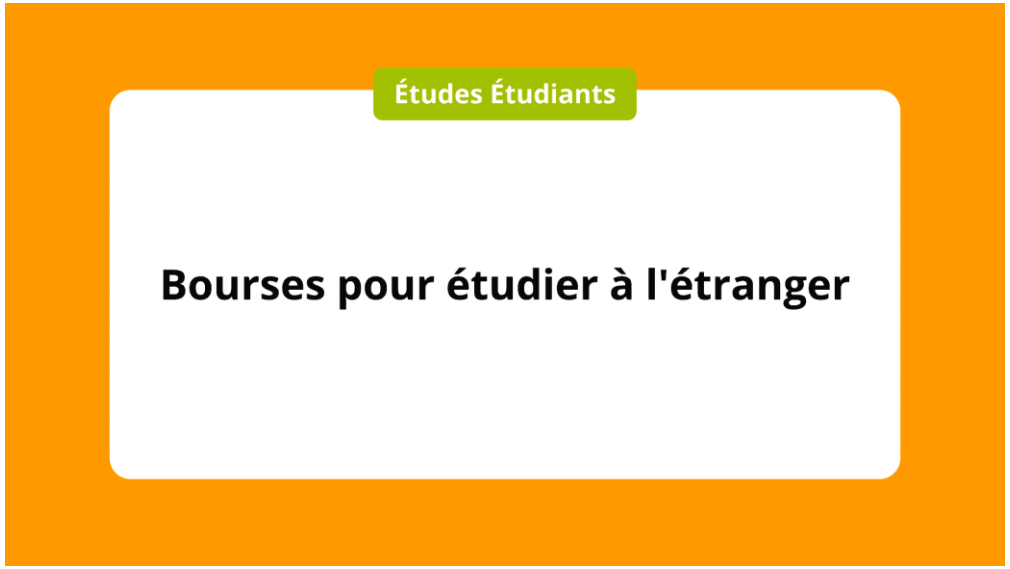

Lire la suite

Stabilisation de l’année académique : les résultats « seront visibles en octobre 2025 », promet Abdourahmane Diouf

APS
09 Juillet 2024

Le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation se donne un délai de 15 mois, à partir de juillet 2024, pour arriver à rendre visibles ses efforts visant à stabiliser l’année académique.

« C’est le troisième lundi du mois d’octobre 2025 qu’on pourra constater ou pas si l’année a été stabilisée.

Sur ces 15 mois, chaque université va essayer de respecter sa part du contrat mais également le ministère par rapport aux universités », a déclaré le ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation.

Lire la suite

Future du numérique : Le Sénégal mise sur ses jeunes talents avec IFJEN

AITN
10 Juillet 2024

Le gouvernement sénégalais a récemment lancé le programme IFJEN (Initiative pour la Formation des Jeunes Entrepreneurs au Numérique), en partenariat avec Simplon Sénégal.
Ce programme a pour objectif de renforcer les compétences numériques de 100 jeunes entrepreneurs à Dakar et dans d'autres villes du pays.

Les participants bénéficieront d'une formation intensive en création de sites web, cybersécurité, marketing numérique, design, business model et analyse de données.

Lire la suite

Les académies scientifiques invitées à jouer pleinement leur rôle d'outil d'aide à la décision

APS
11 Juillet 2024

Le Directeur de la recherche et de l'innovation, Pr Amadou Gallo Diop, a invité, jeudi, les membres des académies scientifiques à faire jouer pleinement à leurs institutions leur rôle d'outils d'aide à l'élaboration des politiques publiques, en étant davantage au service des populations et décideurs.

« J'invite les membres des différentes académies scientifiques ici présents, à faire jouer pleinement à leurs institutions, leur rôle central d'aide à l'élaboration des politiques publiques éclairées dans l'espace francophone », a-t-il déclaré à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de consolidation des efforts de la promotion du Conseil scientifique en Afrique de l'Ouest.

Lire la suite

Le Soleil
11 Juillet 2024

ÉDUCATION &

ACADÉMIE DE PIKINE-GUÉDIAWAYE

Plus de 1 600 élèves et 99 enseignants formés sur le numérique éducatif

L'Inspection d'académie de Pikine-Guédiawaye a bénéficié des activités de l'initiative « Xam ak Jàng Tech » pour une seconde session de formation sur le numérique éducatif. Après 6 mois de renforcement de capacités au profit des élèves et des enseignants, les autorités académiques et leurs partenaires se sont retrouvés, hier, au Cem de Zac Mbao, pour évaluer les activités du projet et ses impacts sur les apprentissages des élèves.

Grâce au projet «Xam ak Jàng Tech», plusieurs élèves de Pikine-Guédiawaye ont été outillés sur le codage (Photo d'archives).

Le Cem de Zac Mbao a abrité, hier, un atelier bilan annuel de la mise en œuvre des activités de l'initiative « Xam ak Jàng Tech ». Il s'agit d'un projet axé sur l'introduction du numérique, notamment les activités de codage à l'école. Il est financé par l'ambassade de la Finlande et opérationnalisé par la société sociale et solidaire « Simplon », avec le soutien de Nokia et de l'Unicef. Le projet « Xam ak jàng tech » est exécuté depuis 2022 par l'Inspection d'académie de Pikine-Guédiawaye. Après les résultats satisfaisants obtenus l'année dernière, les partenaires techniques et financiers du projet et l'Académie de Pikine-Guédiawaye ont relancé, cette année, les sessions de formation étalées sur 6 mois.

À l'heure de l'évaluation finale, les parties prenantes ont dégagé un bilan satisfaisant. « Le bilan est satisfaisant, car l'objectif planifié est atteint à plus de 97%. Il s'est agi de former 1.650 élèves et 99 enseignants dans 33 collèges et lycées de l'Académie de Pikine-Guédiawaye de janvier à juin 2024. Ce qui constitue un réel motif de satisfaction », a déclaré Ndèye Bitèye, Directrice de Simplon/Sénégal. À l'en croire, les bénéficiaires ont reçu des sessions de renforcement de capacités en termes d'approche, de méthodes pédagogiques centrées sur la pratique.

Les élèves ont été outillés sur de nouvelles applications leur permettant d'être autonomes et créatifs en matière de création de contenus et de recherche. Prenant la parole au nom des élèves bénéficiaires, Salimata Diallo, élève au Cem Apix, s'est félicitée de la pertinence de la formation qui vient ajouter une plus-value dans leur apprentissage. « Nous avons appris beaucoup de choses avec cette formation. Nous avons découvert des applications impressionnantes comme « Scratch » qui permet de créer des jeux instructifs, de résoudre des problèmes et de développer d'autres compétences. Selon toujours Madame Bitèye, le projet va se déployer à l'Académie de Ziguinchor, après celle de Pikine-Guédiawaye.

Nous remercions tous les acteurs et partenaires qui nous ont offert cette formation », a soutenu Salimata Diallo.

Pour Gana Sène, inspecteur d'académie de Pikine-Guédiawaye, ce projet « Xam Jàng Tech » contribue au déploiement de la stratégie numérique du Ministère de l'Éducation nationale et s'inscrit dans la dynamique de la transformation systémique du secteur. D'après l'inspecteur Sène, au-delà de l'amélioration des performances scolaires, le projet vise à sensibiliser les élèves sur l'utilisation responsable du numérique, à les initier à une culture numérique, à la pensée algorithmique et à la programmation informatique.

Les partenaires au développement et à la coopération, représentés par Maissa Abdellaoui, chargée de l'éducation à l'Unicef et Nora Klami, chargée de mission adjointe à l'ambassade de Finlande, se sont félicités des bons résultats obtenus et ont renouvelé leur engagement à soutenir le Ministère de l'Éducation dans sa politique d'éducation au numérique.

Pape Coly NGOME

4 le soleil
JEUDI 11 JUILLET 2024

ÉDUCATION & FORMATION

SITUATION DES UNIVERSITÉS, CALENDRIER ACADÉMIQUE, INNOVATION...

Le Ministre de l'Enseignement supérieur fait le point

Au cours d'un entretien accordé à des journalistes du « Soleil » et de l'Aps, le 8 juillet dernier, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf, est revenu sur les actions réalisées depuis son arrivée à la tête de ce département, en avril dernier. Il s'agit, entre autres, des tournées dans les huit universités publiques, la rencontre avec les acteurs, le séminaire de stabilisation du calendrier académique. M. Diouf refuse de parler de bilan en trois mois.

Allou KANDE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf, a accordé, le 8 juillet dernier, un entretien à des journalistes du « Soleil » et de l'Aps. Une occasion, pour lui, de revenir sur les actions déroulées depuis son arrivée à la tête de ce département ministériel en avril dernier. « À mon avis, on ne peut pas parler de bilan au terme de trois mois. Mais nous pouvons vous donner une idée des actions qui ont été menées au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour les orientations du Président de la République et sur les instructions du *Premier ministre, Ousmane Sonko* », a confié Dr Diouf.

Lorsque nous sommes arrivés le 11 avril 2024, a-t-il dit, nous avons commencé un diagnostic situationnel. « Quand vous arrivez, on vous donne un document de passation de service. Vous voyez les grandes actions qui sont menées par le Ministère. Mais nous avons pensé qu'il fallait faire le terrain. C'est ainsi que nous avons entrepris une tournée qui nous a mené dans les huit grandes universités publiques du Sénégal », a expliqué le Ministre. Il a souligné que le diagnostic situationnel lui a permis de savoir où exactement il veut aller. Selon le Ministre de l'Enseignement supérieur, il faut d'abord prendre en charge les questions urgentes et immédiates d'ici à la rentrée d'octobre, ensuite aborder les questions systémiques pour donner à l'enseignement supérieur un autre visage.

Accord pour la stabilisation du calendrier académique

À l'en croire, le premier problème qui est apparu du diagnostic situationnel est lié à la stabilisation du calendrier universitaire. « Notre système d'enseignement supérieur n'était pas stable. On ne savait pas exactement quand l'école démarrait et quand les universités fermaient leurs portes. Nous avons invité tous les acteurs concernés, de façon inclusive, pour travailler sur la question », a expliqué M. Diouf.

Selon lui, au terme de ce séminaire, il a été décidé que les instances académiques, en tenant compte de l'autonomie des universités, devaient statuer sur des propositions faites par le Ministère de l'Enseignement supérieur. « Dieu merci, les retours que nous avions eu sont extrêmement positifs. Les universités ont dit oui, qu'elles sont prêtes à nous accompagner pour stabiliser l'année en sachant que nous allons faire un certain nombre d'efforts. Mais, il faut aussi que le Ministère les accompagne par rapport à un certain nombre de réformes, au budget, aux chantiers et aux infrastructures. Et nous sommes en train de tomber d'accord sur cette question pour mettre en œuvre cette réforme », a affirmé le Ministre de l'Enseignement supérieur.

Il a souligné que cette réforme démarre avec l'orientation des étudiants qui est une « question problématique » au Sénégal. D'habitude, a-t-il rappelé, les étudiants sont orientés six mois, au moins, après l'obtention de leur bac. Il s'est félicité du fait que cette année, il y a eu un consensus qui a permis de mettre en place un dispositif afin d'orienter les bacheliers dès le 19 septembre prochain. Pour Abdourahmane Diouf, c'est une « innovation majeure » par rapport à ce qui se faisait les dix dernières années.

Par ailleurs, la question du chevauchement des années reste également une de ses priorités. « Après notre diagnostic, nous avons regardé les différents chantiers qu'il y a dans les huit universités publiques et dans quelques instituts de la place qui sont rattachés au Ministère. Nous sommes en train de discuter avec les entrepreneurs. Nous avons identifié le goulot d'étranglement et nous pensons que d'ici à la rentrée d'octobre, des solutions seront apportées », a confié M. Diouf. Soutenant que ce sont des chantiers qui datent de longtemps. Il est d'avis que résoudre cette problématique sera une avancée majeure. « Nous venons aussi de décider que tous ceux qui étaient forclos pour l'inscription au Bac ou bien ceux qui avaient des problèmes d'état civil, un problème majeur au Sénégal depuis quelques années, méritent que nous leur donnions une deuxième chance pour leur permettre de s'inscrire à la session de remplacement du mois d'octobre », a annoncé le Ministre.

Faire de Dakar une place centrale de l'innovation en Afrique

Concernant l'innovation, le Ministre informe qu'il est en train de préparer un voyage aux États-Unis pour le lancement du premier satellite du Sénégal. Abdourahmane Diouf précise que son département travaille aussi à une stratégie nationale sur la recherche et l'innovation. Selon lui, il en est de même d'une stratégie nationale pour l'enseignement supérieur de façon générale. « J'ai l'habitude de dire qu'au Ministère de l'Enseignement supérieur, on a tendance à oublier l'innovation et la recherche. Pour nous, c'est une de nos priorités. C'est pour cela que nous avons accordé beaucoup d'importance au lancement du satellite. Nous travaillons donc sur une stratégie nationale sur l'innovation et la recherche qui colle davantage avec les aspirations du nouveau régime et surtout faire de Dakar une place centrale en matière d'invention et d'innovation en Afrique », a annoncé Abdourahmane Diouf. Et il renchérit : « voilà globalement les actions. Encore une fois, ce n'est pas un bilan. Le Premier ministre n'a pas encore fait sa Déclaration de politique générale (Dpg). C'est cette déclaration qui nous donnera l'impulsion globale qui nous permettra, au sous-secteur de l'enseignement supérieur, de proposer nos stratégies et de les mettre en œuvre dans un délai raisonnable », a ajouté le Ministre.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2024

La région de Ziguinchor enregistre un bond de 0,18% au premier tour

ZIGUINCHOR - L'autorité académique a apprécié, bien, les résultats du premier tour du Baccalauréat 2024. Selon l'inspecteur d'académie, Cheikh Faye, cette année, il y a une légère progression du taux de réussite au premier groupe comparé à 2023. « L'année dernière, à pareil moment, nous avions 14,33%. Cette année, nous sommes à 14,51%, soit un bond de 0,18%, ce qui n'est pas négligeable », a-t-il commenté. « Nous attendons les résultats du deuxième tour pour apprécier globalement et comparer les performances de 2024 à celle de 2023 », a-t-il ajouté. Sur le plan qualitatif, les résultats affichent un bond remarquable en ce qui concerne les mentions. « Le nombre de mentions a augmenté. Deux mentions « Très bien » en S1, 10 mentions « Bien » et 74 mentions « A. bien » de plus qu'en 2023 », a signalé Cheikh Faye.

À Bignona, les résultats du premier tour sont aussi fameux. Les deux classes d'excellence en S1 et S2, avec respectivement 2 et 18 candidats, ont obtenu un taux de réussite de 100%, selon Sédar Goudiaby, enseignant au Lycée Ahoune Sané. L'ensemble des centres d'examen a publié les résultats du baccalauréat lundi dernier.

Jonas Souloubany BASSÈNE (correspondant)

Troisième Camp de Codage AGCCI au Sénégal : 25 jeunes filles en formation intensive à Dakar

SocialNetLink
11 Juillet 2024

ONU Femmes Sénégal, en collaboration avec plusieurs ministères clés, a lancé la troisième édition du camp de codage du projet African Girls Can Code Initiative (AGCCI), offrant à 25 jeunes filles une chance de plonger dans l'univers du codage et de la technologie.

Durant dix jours, (du 05 au 14 Juillet) ces jeunes filles résidant à Dakar participeront à un programme intensif qui les initiera aux bases du codage et des technologies de l'information. Cette formation, encadrée par des experts du secteur, leur permettra de développer des compétences essentielles dans un monde de plus en plus digitalisé.

Lire la suite

WASCAL : programme doctoral accrédité par le Hcéres (France) pour 5 ans

UCAD
11 Juillet 2024

Nous avons le plaisir de vous informer de l'accréditation officielle, par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES-France), du programme doctoral économie du changement climatique du Centre Ouest-Africain de Service Scientifique sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL).

Le centre WASCAL est logé à l'Ecole Doctorale EDJPEG de l'UCAD.

Cette accréditation internationale est le résultat d'un processus entamé depuis septembre 2022 avec la soumission d'un rapport d'autoévaluation, la visite sur site et la lettre réponse aux experts évaluateurs du HCÉRES.

Lire la suite

Réformes Éducatives au Sénégal : Des Chantiers Cruciaux Annoncés par le Président

Senego
12 Juillet 2024

Le secteur de l'éducation au Sénégal connaît d'importantes réformes. Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a, durant ses cent premiers jours au pouvoir, mis en avant plusieurs initiatives visant à améliorer ce domaine crucial.

Face à plusieurs défis, le président a ordonné une évaluation complète du système éducatif, considérant que les programmes actuels ne sont pas en adéquation avec les réalités nationales, les enjeux du numérique et les besoins économiques du pays.

Lire la suite

ACTUALITE INTERNATIONALE

Éducation 2.0 : L’Algérie relie ses écoles primaires au monde numérique

AITN
09 Juillet 2024

Le gouvernement algérien a récemment annoncé une initiative ambitieuse visant à connecter toutes les écoles primaires à Internet. Ce projet, officialisé le 4 juillet 2024 à travers un accord signé avec Algérie Télécom, vise à fournir une connectivité haut débit et des services de téléphonie fixe à l’ensemble des établissements primaires du pays. En priorité, les écoles situées dans les communes à faibles revenus bénéficieront de cette connexion.

Cette initiative s’inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour promouvoir la transformation numérique en Algérie. L’objectif est de créer une « société de l’information » où la technologie et l’éducation vont de pair.

Lire la suite

Côte d’Ivoire : Succès pour la Chaire UNESCO lors des ateliers pour jeunes chercheurs

Senego
09 Juillet 2024

La « Chaire UNESCO Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir » a organisé des ateliers pour jeunes chercheurs du 12 au 14 juin à Abidjan, en Côte d’Ivoire. Neuf doctorants ont participé à la finale. Doni Pikabe, doctorant en sciences économiques à l’Université de Lomé, a remporté le premier prix ainsi que le prix du public.

L’événement s’est déroulé lors de la 7ème journée d’étude internationale intitulée « Mobilités spatiales et sociales en Afrique et en Haïti ». La finale internationale du concours « Ma thèse en 3 minutes » a conclu les ateliers.

Lire la suite

La Côte d’Ivoire lance un programme de formation aux métiers des TIC

Agence Ecofin
11Juillet 2024

Dans le cadre du programme d’école de la deuxième chance, le gouvernement organise des sessions de formation de masse dans les domaines à forte employabilité comme le numérique, afin de faciliter l’insertion professionnelle des jeunes.

Le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Côte d’Ivoire a initié un projet de de formation et d'insertion dans les métiers des technologies de l’information et de la communication (TIC).

Lire la suite

ACTUALITE SYNDICALE

Renouvellement du recteur de l’Ucad : Le Sudes/Esr fustige l’attitude du Conseil d’Administration et interpelle le ministre de tutelle

Leral
06 Juillet 2024

Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal / Enseignement supérieur et de recherche (Sudes/Esr) section Ucad, en veut au Conseil d’administration de l’université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad).

Dans un communiqué parcouru par « Sud Quotidien », il se dit «inquiet» et «indigné» face «aux atermoiements du Conseil d’Administration, concernant le lancement de l’appel à candidatures pour le poste de recteur, conformément au décret 2021-846 du 24 juin 2021».

Lire la suite

Candidats exclus à Kaolack : Le Saes se prononce et défend le président du jury 1506…

Senego
07 juillet 2024

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) de Dakar apporte son soutien au président du jury de Kaolack qui a exclu 65 candidats pour détention de téléphones.

Dans un communiqué rendu public, il rappelle que « dans l'exécution de cette noble mission », des universitaires, les Présidents de jurys au bac sont confrontés à de nombreuses difficultés.

« Ils font face à des risques de toutes sortes, comme l'intimidation, la tentative de corruption et parfois même la menace ».

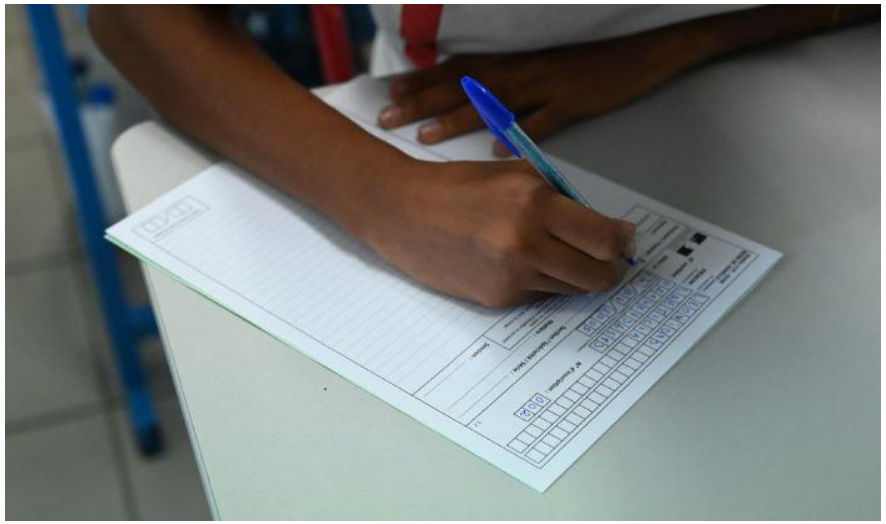

Lire la suite

Privatisation de l'éducation et de la formation au Sénégal : USEQ renforce les capacités en technique de déploiement et de lobbying, ce mardi

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

Leral
10 Juillet 2024

Suivre ici

UCAD : Le SUDES exige au MESRI de mettre fin aux fonctions du recteur à partir du 22 juillet 2024

Seneweb
11 Juillet 2024

La section SUDES de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) menace de déclencher une grève totale et illimitée. Et pour cause ! Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES) dénonce le non-appel à candidatures au poste de recteur de l'UCAD, à moins de deux semaines de la fin du mandat du Pr. Ahmadou Aly Mbaye.

Dans un communiqué publié ce jeudi 11 juillet, le syndicat demande au Dr Abdourahmane Diouf, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) de « mettre fin aux fonctions du recteur à la date du 22 juillet 2024 »..

Lire la suite

L'AS 11Juillet 2024

LUTTE CONTRE LA PRIVATISATION ET LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION

Plus de six syndicats engagent le combat

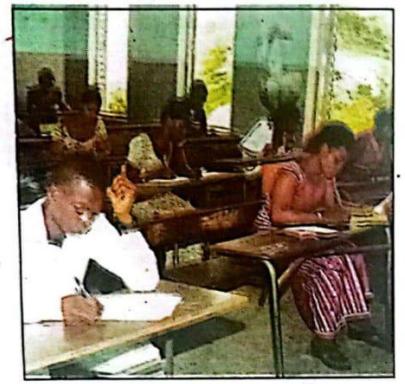

L'union des syndicats pour une éducation de qualité (Useq) a tenu un atelier de renforcement de capacités en technique de plaidoyer et de lobbying contre la privatisation et la marchandisation de l'Éducation. Convaincu que ce *fléau va tuer les établissements publics, le coordonnateur de l'Useq, Abdourahmane Guèye,* annonce la mise en place d'une alliance nationale pour le développement d'un secteur public performant.

Engager l'ensemble des syndicats dans la lutte pour un secteur public d'éducation et de formation de qualité. Tel est en effet le souhait de l'union syndicale pour une Éducation de qualité (Useq) qui annonce la mise en place d'une alliance nationale pour le développement d'un secteur public performant. «Les enjeux de cet atelier sont multiples mais le plus en vue, c'est la mise en place d'une alliance nationale contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation et de la formation pour un développement de l'éducation publique au Sénégal. Cela passera nécessairement par une diffusion et une vulgarisation du document d'étude, le partage et la vulgarisation des résultats de l'étude», indique le coordonnateur de l'Useq. Il reste convaincu que l'expertise syndicale et celle des autres acteurs sont un pilier solide pour construire les argumentaires les plus pertinents pour le financement de l'éducation et de la formation. «En plus de la mobilisation syndicale et sociale soutenue, la sensibilisation de l'opinion nationale et le déploiement en direction des pouvoirs publics peuvent constituer des moyens de pression agissants et positifs pour une prise en compte par les gouvernants», ajoute le syndicaliste. Par ailleurs, poursuit-il, avec un plaidoyer fort, intense et soutenu d'une part, le partage dans les plateformes revendicatives syndicales d'autre part, il leur est possible d'atteindre les objectifs de financement public conséquent, endogène et durable de l'éducation et de la formation. «D'autant que la forte augmentation du nombre de prestataires privés exigeant des droits de scolarité exorbitants risque de compromettre l'obligation et l'objectif d'assurer à tous une éducation publique gratuite et équitable de qualité, garantissant l'égalité entre filles et garçons», soutient M. Guèye. Et d'ajouter : «Au Sénégal, il faut noter que la situation est également préoccupante, notamment dans l'enseignement supérieur ou les réformes engagées par les autorités avec d'une part, l'orientation massive de bacheliers dans le privé au frais de l'Etat, d'autre part la prolifération d'instituts de formation professionnelle payante au sein de nombreuses facultés UFR, portent à croire que l'Université publique et en voie de faire une large place au secteur privé d'enseignement supérieur par la volonté des pouvoirs publics». A l'en croire, ces nombreuses situations ont amené les acteurs et défenseurs du droit à l'éducation de l'espace francophone, réunis à travers un réseau de plus de 400 organisations, à travailler pour une réponse harmonisée et commune en vue de faire face au phénomène de marchandisation et de privatisation de l'éducation et de la formation. «La mise en place de cette alliance sera le prélude au démarrage de la campagne auprès des autorités de la république, des acteurs de l'éducation et de l'opinion publique nationale en général, pour faire beaucoup plus et mieux en faveur de l'École et de l'université publiques, afin de les rendre attrayantes et attractives», affirme le coordonnateur de l'Useq.

A souligner que l'union des syndicats pour une Éducation de qualité (Useq) regroupe le Sudes, le Saes, le Seneel/Cnts, le Sudes, le Sypros, l'Uden et le Sels.

Ousmane SALL

Scanné avec CamScanner

Le Soleil 12 Juillet 2024

le soleil 5
VENDREDI 12 JUILLET 2024
54ème année
N°16233
www.lesoleil.sn

MANDAT DU RECTEUR DE L'UCAD

Le Sudes demande à la tutelle de constater la carence du Conseil d'administration

La section Ucad du Sudes a fait face à la presse, hier, pour se prononcer sur le mandat du Recteur de l'Ucad, Pr Ahmadou Aly Mbaye. Selon ce syndicat, ce mandat arrive à terme le 22 juillet prochain. Il demande au Ministre de l'Enseignement de diligenter l'appel à candidatures, suite à la carence du Conseil d'administration.

Le mandat actuel du Recteur de l'Ucad, Pr Ahmadou Aly Mbaye arrive à son terme le 22 juillet prochain. C'est ce que soutient la section Ucad du Sudes, lors d'une conférence de presse tenue, hier, dénonçant, du coup, l'inaction du Conseil d'administration. « Pourtant, le Conseil d'administration de notre université persiste dans son inaction, refusant obstinément de lancer l'appel à candidatures pour organiser la succession. Cette négligence flagrante n'est pas seulement une erreur administrative, c'est une violation pure et simple de la loi », dénonce le syndicat. Aussi, en arguant le « subterfuge fallacieux et vétilleux » de la reconduction tacite depuis juillet 2023 de son mandat qui serait de trois ans au lieu de quatre, soutient le Sudes, le Conseil d'administration de l'Ucad a fait preuve de « carence avérée ». Sylvestre Kouakou, le *porte-parole du Sudes Ucad, affirme qu'il y a une « interprétation insidieuse » de la loi, qui ne trompe personne. « L'actuel Recteur de l'Ucad, nommé le 22 juillet 2020n ne saurait en aucun cas l'être pour un mandat de trois (3) ans comme semble dire le Conseil d'administration. Ce serait contraire aux dispositions de l'article 16 (...). En conséquent, son mandat arrive à échéance ipso facto le 22 juillet 2024 », note le Sudes. Ce syndicat rappelle que c'est le décret 2021-846 du 24 juin 2021, relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques qui, en ses articles 2 et 3, organise l'appel à candidatures. Les candidatures, précise-t-on, doivent être ouvertes par le Conseil d'administration, à quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin du mandat. « Cette échéance est déjà largement dépassée et le Conseil d'administration persiste dans son immobilisme coupable. Il fait du dilatoire pour maintenir illégalement et illégitimement le recteur à son poste. C'est inacceptable et nous ne l'accepterons pas ! », dénonce le Sudes.

Il n'entend plus « tolérer cette mascarade et ce coup de force » qui menace de plonger notre université dans une crise administrative sans précédent.

C'est pourquoi le Sudes Ucad demande aux autorités compétentes, notamment au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de « constater la carence du Conseil d'administration de l'Ucad et de prendre ses responsabilités pour lancer, sans délai, l'appel à candidatures au poste de Recteur de l'Ucad. Il demande à la tutelle d'installer le comité de validation et de sélection des candidats, mettre fin aux fonctions du Recteur à la date du 22 juillet 2024 conformément à l'article 16 de la loi 2015-26 du 28 décembre 2015. Soutenant privilégier le dialogue et la concertation, le Sudes souligne que sa patience a des limites, et ces limites ont été atteintes. « Si nos demandes légitimes restent lettre morte nous n'hésiterons pas à passer à l'action. Nous sommes prêts à déclencher une grève totale et illimitée. Nous bloquerons les délibérations des examens dans toutes les facultés, écoles et instituts de l'Ucad. Nous paralyserons l'université s'il le faut, mais nous ne laisserons pas fouler aux pieds les principes de bonne gouvernance et les textes qui régissent notre institution », prévient le Sudes.

Pr Ahmadou Aly Mbaye, Recteur de l'Ucad.

Aliou KANDÉ

Scanné avec CamScanner

VIE ETUDIANTE

Privatisation du Master à l'UCAD : Des étudiants décrètent une grève illimitée

PressAfrik
10 Juillet 2024

Le Collectif des Masters, représentant les étudiants ayant obtenu une licence dans tous les départements de la Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP), se positionne comme une organisation estudiantine engagée.

Ils expriment leur ferme opposition à toute tentative de privatisation des programmes de Master Professionnel, qu'ils estiment compromettre sérieusement l'égalité d'accès à l'éducation publique.

Dans un communiqué, le Collectif des Masters exige la non-privatisation du Master Professionnel et la publication immédiate des listes des étudiants sélectionnés pour les Masters Professionnel et Recherche.

Lire la suite

Vie étudiante : Résultats définitifs des élections de représentativité et de gouvernance estudiantines

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

UN-CHK
Juillet 2024

Après avoir examiné tous les recours, le comité chargé de l'organisation des élections étudiantes pour l'année 2024 annonce officiellement les résultats finaux des élections des Bureaux des étudiants dans les ENO.

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE exprime sa gratitude à tous les étudiants des ENO pour leur engagement et félicite chaleureusement les nouveaux élus.

Vous pouvez consulter le tableau des résultats des élections dans le communiqué disponible via ce lien : COMMUNIQUE RESULTATS DEFINITIFS - ELECTIONS BENO.

SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES EN PRESENTIEL A L'UCAD ENTRE JUIN 2023 ET FEVRIER 2024

Plus de la moitié des étudiants ont eu un sentiment de décrochage

La suspension des enseignements-apprentissages entre juin 2023 et février 2024 a provoqué chez les étudiants un sentiment de décrochage. C'est ce qu'a révélé une étude d'une équipe du Forum des jeunes chercheurs et universitaires du Sénégal (Focus), publiée dans le domaine «Science de l'homme et société» de l'archive ouverte, pluridisciplinaire (HAL).

La fermeture de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar lors des émeutes de juin 2023 consécutivement au procès d'Ousmane Sonko dans l'affaire Sweet-beauty a fait l'objet d'une analyse. Cette étude qui vise à comprendre la perception des étudiants sur cette suspension et ses conséquences a été menée par un groupe de chercheurs sénégalais regroupés dans le Forum des jeunes Chercheurs et Universitaires du Sénégal (FOCUS). Cette suspension, qui s'est prolongée jusqu'en février 2024, a bouleversé, selon les chercheurs, le parcours académique et créé une incertitude quant à l'avenir des étudiants.

Dans son étude publiée le 30 juin 2024, le Forum des jeunes chercheurs et universitaires du Sénégal s'est penché sur le vécu de la suspension des activités pédagogiques. Selon l'enquête, 84,5% des enquêtés, soit 241 étudiants de diverses facultés, ont dit avoir vécu négativement la suspension des activités pédagogiques dont 51,2%, très négativement.

«Quant à l'impact de la suspension sur la progression académique, une analyse croisée avec le sexe a permis de montrer que 222 répondants (soit 134 hommes et 88 femmes) ont négativement apprécié cette situation, soit 91% en valeur relative. Cela témoigne de toute la gravité de cette suspension. En outre, plus de la moitié des étudiants (72 hommes et 56 femmes) ont eu un sentiment de décrochage lié à cette suspension pendant des mois. Ce qui pourrait probablement se répercuter sur leur année en cours», a révélé l'étude publiée dans le Hal, l'Archivage ouvert, pluridisciplinaire, qui est destiné au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur la perception de la décision de suspension des activités pédagogiques, relève le document, près du quart de l'échantillon pointe du doigt soit des raisons sécuritaires (18%), soit sociales (3%), ou même administratives (3%). «Toujours faut-il noter que 47% des répondants jugent la décision de suspension des activités pédagogiques «illégitime» et près du tiers des étudiants déclare cette suspension «inappropriée». Néanmoins, 11% pensent que c'est «approprié» et 9% jugent «légitime» la décision de suspension des cours et ce, malgré la longue attente avant la reprise. Seuls 2% de l'échantillon ont jugé autrement», pouvait-on lire dans l'étude coordonnée par l'enseignant-chercheur Thierno Bachir Sy.

DISSOLUTION DES SYNDICATS ESTUDIANTINS OU TOUT AUTRE GROUPEMENT AU SEIN DU CAMPUS

L'étude a aussi porté sur la perception des étudiants sur les restrictions sécuritaires au sein du campus depuis la reprise. Des réformes ont été apportées sur les conditions d'accès à l'enceinte du campus social et du campus pédagogique ainsi qu'au mode de codification des chambres. Selon l'étude, la plupart des étudiants enquêtés, toutes spécialités confondues, ont bien apprécié l'engagement pris pour ces nouvelles mesures. Ainsi, 68,5% des personnes enquêtées ont trouvé ces mesures fortes pendant que 86% des enquêtés estiment être en sécurité au niveau du campus. En revanche, deux personnes sur cinq (2/5) enquêtés, renseigne le document, ont jugé faible la volonté des autorités dans leur objectif de sécurisation. Ils estiment que les politiques en termes de sécurité sont soit trop strictes (26%) soit insuffisantes (13%). D'autres mesures sont cependant préconisées pour une meilleure sécurisation du campus par les étudiants.

C'est pourquoi, dans le but de contribuer à la paix et à la sécurité du campus par le biais de mesures inclusives et durables, les étudiants enquêtés ont estimé que le respect des règles établies, la sensibilisation des étudiants et des personnels, la dénonciation des mauvais actes sont à hisser au pinacle pour un cadre universitaire plus sécure.

Sous ce rapport, quatre personnes sur cinq pensent que chaque membre de la communauté universitaire doit participer activement au maintien de la sécurité au niveau du campus. «Mieux, les étudiants, le personnel et les enseignants pourraient contribuer à cette mesure de sécurisation à travers la dissolution des syndicats estudiantins ou tout autre groupement au sein du campus, l'accès des amphis de cours via des cartes magnétiques, la limitation des agents de police dans les campus pédagogiques, etc. Cependant, environ deux personnes sur trois estiment que la mise en place d'un comité regroupant des représentants des étudiants, du personnel, des autorités universitaires et des forces de l'ordre pourrait améliorer la sécurité sur le campus», ont recommandé les étudiants enquêtés.

Abou SY

L'AS
12 Juillet 2024

ILS ONT PARLE DE NOUS

EDUCATION-INFRASTRUCTURES / Des députés visitent les ENO de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane

APS
07 Juillet 2024

Des députés ont visité lundi, les espaces numériques ouverts (ENO) de l'Université Cheikh Hamidou Kane érigés à Sébikotane et Guédiawaye pour, ont-ils expliqué, constater l'état des infrastructures en vue d'un plaidoyer futur.

Ces députés sont des membres de la Commission de l'éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Assemblée nationale.

La délégation était conduite par Oumar Sy, le président de cette Commission. « A Sébikotane, nous avons vu que les conditions pédagogiques, en ce qui concerne les équipements, les installations ne sont pas aux normes' », a déclaré M. Sy en faisait le point à l'étape de Sébikotane, dans le département de Rufisque.

Lire la suite

La justice sénégalaise à l'aube d'une révolution

Seneplus
07 Juillet 2024

Dans une intervention remarquée ce dimanche 7 juillet dans l'émission "Objection" de Sud FM, Jean Louis Corréa, éminent juriste, Vice-Recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane et co-édacteur du rapport des Assises de la justice, a dévoilé les contours d'une réforme judiciaire ambitieuse pour le Sénégal.

Les Assises de la justice, tenues du 28 mai au 4 juin 2024, ont marqué un tournant décisif dans l'histoire judiciaire du pays. Corréa souligne l'urgence d'une « décolonisation » du système, appelant à une refonte complète des symboles et pratiques hérités de l'ère coloniale.

Lire la suite

EDUCATION-INFRASTRUCTURES / Des députés visitent les ENO de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane

DirectActu
08 Juillet 2024

Des députés ont visité lundi, les espaces numériques ouverts (ENO) de l'Université Cheikh Hamidou Kane érigés à Sébikotane et Guédiawaye pour, ont-ils expliqué, constater l'état des infrastructures en vue d'un plaidoyer futur.

Ces députés sont des membres de la Commission de l'éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Assemblée nationale.

La délégation était conduite par Oumar Sy, le président de cette Commission. « A Sébikotane, nous avons vu que les conditions pédagogiques, en ce qui concerne les équipements, les installations ne sont pas aux normes' », a déclaré M. Sy en faisait le point à l'étape de Sébikotane, dans le département de Rufisque.

Lire la suite

Le professeur Jean Louis CORREA présente le contenu du rapport des assises de la justice

Newsdays
08 Juillet 2024

Co-rédacteur du Rapport général des Assises de la justice remis au chef de l'Etat jeudi 4 juillet, le professeur Jean Louis Corréa, juriste-vice-recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, apporte quelques précisions sur la transformation de l'actuel Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle.

Invité de l'émission « Objection » sur la radio Sud Fm (privée) hier, dimanche 7 juillet, Jean Louis Corréa a annoncé plusieurs innovations dont la possibilité pour les citoyens sénégalais de saisir la Cour constitutionnelle, l'ouverture aux fonctionnaires en exercice et aux spécialistes des Sciences socialistes.

Lire la suite

LE JOURNAL du 20H DU 09 JUILET 2024: l'Assemblée Nationale visite l’UN-CHK

ITV
09 Juillet 2024

Lire la suite

Sud Quotidien O8 Juillet 2024

SUD QUOTIDIEN - N° 9336
DU LUNDI 8 JUILLET 2024

COUR CONSTITUTIONNELLE, CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE ET HAUTE AUTORITÉ DE LA JUSTICE

Le professeur Jean Louis Corréa expose le contenu du rapport des Assises de la justice

Corédacteur du Rapport général des Assises de la justice remis au chef de l'Etat, le jeudi 4 juillet dernier, le professeur Jean Louis Corréa, Juriste-vice-recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, livre quelques détails sur la transformation de l'actuel Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle. Invité de l'émission «Objection» de la radio Sud Fm (privée) hier, dimanche 7 juillet, Jean Louis Corréa a annoncé plusieurs innovations dont la possibilité pour les citoyens sénégalais de saisir la Cour constitutionnelle, l'ouverture à des fonctionnaires en fonction et des spécialistes en Sciences socialistes.

Validée par les dernières Assises de la justice, organisées par le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, l'idée de la transformation de l'actuel Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle ne sera pas seulement un passage nominal. L'assurance est du professeur Jean Louis Corréa, Juriste-vice-recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, membre du Comité scientifique des Assises de la justice. Invité de l'émission «Objection» de la radio Sud Fm (privée) hier, dimanche 7 juillet, le professeur Agrégé des Facultés de Droit, non moins corédacteur du Rapport général de ces assises remis au chef de l'Etat, le jeudi 4 juillet dernier, assurant que la réforme du Conseil constitutionnel fait partie des consensus de ces Assises de la justice, a indiqué que le but de cette démarche est de faire de la haute juridiction «la première institution juridictionnelle du pays».

«Il ne s'agira pas seulement d'un passage nominal où on va juste changer de nom. Mais, on change de contenu c'est-à-dire donner maintenant la possibilité aux citoyens sénégalais de saisir la Cour constitutionnelle, aux associations légalement constituées qui ont la personnalité juridique qui veulent, en justice notamment au niveau de la Cour constitutionnelle, défendre un droit constitutionnellement garanti, de pouvoir le faire», a-t-il renseigné. «Lorsque vous avez une Cour constitutionnelle qui a cette compétence générale, elle va devenir la première institution juridictionnelle du pays. C'est ça l'objectif : placer cette Cour constitutionnelle au sommet de la hiérarchie juridictionnelle parce que cette Cour s'intéresserait uniquement à la Constitution qui, elle-même, embarque tous les droits des citoyens et organise également les pouvoirs publics», a-t-il affirmé, tout en précisant, sur la question de la charge de travail qui pourrait découler de cette ouverture, «que les spécialistes feront après les ajustements qu'il faut pour non seulement éviter les abus mais aussi avoir un juge constitutionnel nouveau».

Loin de s'en tenir-là, le membre du Comité scientifique des Assises de la justice a également précisé, sur la composition et le fonctionnement de cette prochaine Cour constitutionnelle, que les assises ont recommandé qu'on «arrête d'envoyer à la Cour constitutionnelle des fonctionnaires à la retraite». «L'idée, c'est d'y envoyer des fonctionnaires en activité. De passer également de sept à neuf juges, d'y maintenir les professeurs de droits et d'y intégrer un autre professeur d'université spécialiste en Sciences sociales. Car, on estime que la Constitution n'appartient pas aux seuls constitutionnalistes, mais à tout le monde», a-t-il fait remarquer.

NANDO CABRAL GOMIS

Foo nekk foofu la

Le Soleil 10 Juillet 2024

UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE CHEIKH HAMIDOU KANE

Plaidoyer des députés pour une dotation budgétaire supplémentaire

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk, ex-Uvs) a organisé des journées d'informations et d'échanges à l'endroit des députés membres de la Commission éducation, jeunesse, sports et loisirs de l'Assemblée nationale. Ils ont promis de porter un fort plaidoyer auprès de l'État pour un accompagnement et une dotation budgétaire supplémentaire pour le fonctionnement de cette institution.

Après une visite guidée au siège à Diamiadio et des sites des Espaces numériques ouverts (Eno) à Sébikotane et Guédiawaye, les députés, membres de la Commission éducation, jeunesse, sports et loisirs se sont réunis, hier, pour échanger et s'enquérir du fonctionnement de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk). La rencontre qui s'est déroulée en présence du Recteur, Pr Moussa Lo, a également permis aux parlementaires de relever les difficultés auxquelles l'Un-Chk est souvent confrontée. Ils ont promis d'accompagner davantage l'université pour un fonctionnement plus efficient des missions assignées par l'État du Sénégal. De l'avis du président de la Commission éducation, jeunesse, sports et loisirs de l'Assemblée nationale, Oumar Sy, les députés porteront un fort plaidoyer lors des sessions budgétaires pour que l'État puisse continuer son accompagnement à travers une dotation budgétaire supplémentaire et permettre ainsi à l'université de fonctionner correctement. « Il faudra finaliser les espaces numériques ouverts dans tous les départements du Sénégal. Nous avons constaté que la construction, dans beaucoup d'Eno, depuis 2014, est à l'arrêt. De même, d'autres chantiers n'ont pas encore démarré et au vu de l'effectif qui tourne autour de plus de 74.000 étudiants, il faudra régler, au plus vite, cette situation », a souligné Oumar Sy. Selon ce dernier, il faut également donner beaucoup de moyens au secteur de l'éducation et de la formation. « C'est à travers la formation que nous pourrons avoir des ressources humaines de qualité », affirme-t-il.

Selon Pr Moussa Lô, il était important d'organiser cette rencontre. « L'idée est de partager, avec les parlementaires, nos préoccupations à travers, d'abord, une visite guidée, une présentation de son fonctionnement, de l'offre de formation, ensuite, des projets et autres opportunités et perspectives qui s'offrent à cette université publique présente dans 17 localités du pays », a souligné M. Lô. Il estime qu'il est important de recueillir leurs avis et conseils en vue de porter un fort plaidoyer à l'Assemblée nationale pour un accompagnement plus efficient des missions assignées par l'État du Sénégal. « Nous avons, certes, fait beaucoup de progrès. Mais il reste toujours des défis à relever pour cette université », a-t-il renchéri.

Maguette Guèye DIÉDHIOU

Des députés à l’Université numérique Cheikh Hamidou KANE

Seneplus
09 Juillet 2024

Des députés ont visité lundi, les espaces numériques ouverts (ENO) de l’Université Cheikh Hamidou Kane érigés à Sébikotane et Guédiawaye pour, ont-ils expliqué, constater l’état des infrastructures en vue d’un plaidoyer futur.

Des députés ont visité lundi, les espaces numériques ouverts (ENO) de l’Université Cheikh Hamidou Kane érigés à Sébikotane et Guédiawaye pour, ont-ils expliqué, constater l’état des infrastructures en vue d’un plaidoyer futur.

Ces députés sont des membres de la Commission de l’éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l’Assemblée nationale. La délégation était conduite par Oumar Sy, le président de cette Commission.

Lire la suite

EDUCATION-FINANCEMENT / UNCHK : des députés s’engagent à mener le plaidoyer pour plus de ressources

APS
09 Juillet 2024

Les députés de la Commission de l’éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs de l’Assemblée nationale se sont engagés à mener le plaidoyer auprès de l’Etat, à travers les ministères sectoriels pour davantage de moyens en faveur de l’Université numérique Cheikh Hamidou Kane, afin de lui permettre de fonctionner correctement.

Après deux jours d’échanges, dont un consacré à la visite des espaces numériques ouverts de Diamniadio, de Sébikotane et de Guédiawaye, « nous prenons cet engagement pour accompagner” l’UNCHK », a dit le président de cette commission, Oumar Sy, mardi à Dakar.

Lire la suite

Education Numérique : l'UN-CHK et l'Assemblée nationale unissent leurs forces

SocialNetLink
11 Juillet 2024

L'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane, ex Université Virtuelle du Sénégal(UVS), a organisé une journée d'information et d'échanges avec la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Assemblée Nationale.

Cette rencontre fait suite à une première visite de travail entre le Président de ladite commission, l'Honorable Député Oumar Sy, et le Recteur, le Professeur Moussa Lo.

Lire la suite

Education Numérique : L'UNCHK et l'Assemblée Nationale unissent leurs forces

socialNetLink
12 Juillet 2024

Suivre ici

ACTUALITES UN-CHK

PFVRIEES : une mission conjointe de suivi-évaluation (AUF-ANRSA) à l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)

UN-CHK
8 juillet 2024

L'UN-CHK à travers son Projet de Formation sur la Valorisation des Résultats de la Recherche-Innovation et de leur Exploitation économique au Sénégal (PFVRIEES), a reçu, le mercredi 26 juin 2024, une délégation de l'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée (ANRSA) conduite par son Directeur, le Pr. Cheikh Mouhamadou Mbacké LO et de l'Agence universitaire de la Francophonie(AUF) représentée par Monsieur Lamine THIAM, Chargé régional de la Valorising Research Results and Innovation in West Africa (VaRRIWA)

Lire la suite

Kinkélibas pédagogiques – intégration de l'IA dans l'éducation : Dr. Félicité Gamgne DOMGUE explore les approches pédagogiques

UN-CHK
10 juillet 2024

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) a organisé une nouvelle session des « Kinkélibas pédagogiques », animée par Dr. Félicité Gamgne DOMGUE de l'Université de Yaoundé I, le mercredi 03 juillet 2024.

Elle a exploré les approches pédagogiques pour une meilleure intégration de l'Intelligence artificielle (IA) dans l'éducation, mettant en lumière les opportunités et les défis liés à cette technologie.

Lire la suite

Le Point avec… Monsieur Dieu-Donné OKALAS OSSAMI, Enseignant-chercheur en informatique à l'USTM/Gabon

UN-CHK
11 juillet 2024

Suivre ici

Le saviez-vous ?

UN-CHK
12 juillet 2024

Dans ce troisième numéro de « Le saviez-vous ? », M. Ousmane DIOUF, Chef de service à la DRH, présente en détail l'initiative d'accompagnement à la formation continue du personnel de l'UN-CHK, à travers des offres de subventions pour les frais de formation professionnelle.

L'objectif est de permettre aux agents d'acquérir des compétences complémentaires et de se maintenir à jour dans leur domaine afin de contribuer de manière efficace à la mission de l'université.

Rappelons que les capsules vidéo « Le saviez-vous ? » sont conçues pour éclaircir toutes les procédures internes et externes, afin de dissiper les incompréhensions au sein de notre communauté.

Suivre ici

Le Recteur de l'UN-CHK reçoit les gagnants de la 3ème édition du Concours Africain de l'Arbitrage International (CAAI)

UN-CHK
12 juillet 2024

Le mercredi 10 juillet 2024 à 15h30, le Pr Moussa LO, Recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), a reçu les étudiants (04) vainqueurs de la finale de la 3ème édition du Concours Africain de l'Arbitrage International (CAAI) au siège de l'université sis à Diamniadio.

La rencontre s'est tenue sous la présence de M. Hammadou BALDE, Secrétaire général de Pr Abdou Khadre DIOP, Directeur des Études et de la Scolarité (DES), M. Mamadou Marame GNING, Directeur des ENO de la Vie Etudiante et des Sports (DEVES), du représentant du pôle SEJA, M. Abdoulaye DIALLO.

Lire la suite

Journées d'information et d'échanges sur l'UN-CHK : les députés mesurent mieux les enjeux et s'engagent pour un plaidoyer

UN-CHK
12 juillet 2024

Les 8 et 9 juillet 2024, les députés de la Commission Éducation, Jeunesse, Sports et Loisirs de l'Assemblée nationale se sont intéressés de près à l'Université Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), à travers deux journées d'information et d'échanges. Sous la direction de l'honorable député Oumar SY, président de cette commission, la délégation de parlementaires a visité les infrastructures clés de l'UN-CHK, avant d'avoir un moment d'échanges au cours duquel les présentations faites du modèle pédagogique, des réalisations et des défis ont permis aux parlementaires de mieux comprendre le fonctionnement de la première université publique à vocation numérique du Sénégal.

Lire la suite

Collecte de fonds pour le Programme National d'Initiation à l'Informatique par SAY

UN-CHK
Juillet 2024

L'UN-CHK soutient la collecte de fonds pour le Programme National d'Initiation à l'Informatique initié par la **« Society for Africa Youth » (SAY).** En partenariat avec PFJ Tech et le Réseau des Étudiants Mathématiciens et Informaticiens (REMI) de Dakar, SAY a mis en place un programme destiné aux jeunes des établissements scolaires sénégalais.

Fondée en septembre 2021 par un étudiant de l'UN-CHK, SAY offre des services de formation, d'accompagnement, et d'insertion professionnelle. Le Programme National d'Initiation à l'Informatique, majoritairement piloté par les étudiants en informatique de l'Espace numérique ouvert (ENO) de Dakar, promeut l'usage du numérique chez les jeunes, favorisant ainsi le développement des TIC.

Pour financer ce programme, SAY a lancé une campagne de collecte de fonds. Les dons peuvent être envoyés via Orange Money et Wave au +221 77 474 37 36.
Pour plus d'informations, écrivez à entreprisesay8@gmail.com
Les réalisations de SAY sont consultables ici.
L'UN-CHK appelle toute sa communauté à soutenir cette initiative solidaire.

Coupe du Recteur : La phase finale à Diamniadio avance à grands pas !

UN-CHK
11 juillet 2024

L’enthousiasme grandit à l’approche de la phase finale de la 5ème édition de la Coupe du Recteur. Prévue du 23 au 27 juillet 2024 à Diamniadio, ce prestigieux tournoi inter-ENO alliant sport et culture s’annonce comme un événement d’envergure exceptionnelle.

Placé cette année sous le thème fédérateur : « l’UN-CHK, modèle d’Équilibre, d’Ouverture et de Solidarité » il est l’un des moments forts de la vie de l’Université numérique Cheikh Hamidou KANE, réunissant les 17 Espaces numériques ouverts (ENO) pour une compétition dans l’esprit du fair-play et du partage.

Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Revue Société Sénégalaise de Sociologie et d'Anthropologie (3SA)

CISS 2023
Colloque international
sur la Sociologie au Sénégal

Actes du colloque international sur la Sociologie au Sénégal CISS 2023

PARUTION DU TOME 1 :

Enseignement et pratique de la sociologie au Sénégal trajectoire et défis

DCM

Edité par l'Harmattan - Février 2024 En vente dans les librairies

Plus d'infos sur : colloquesociologie2023@unchk.edu.sn

Foo nekk foofu la

AGENDA

AGENDA

juillet 2024

Le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (FGI) 2024 se tiendra **les 11 et 12 juillet** à Dakar/Sénégal, en **format hybride**. Sous le thème « Technologies disruptives : jusqu'où, jusqu'ici », il vise à promouvoir la souveraineté digitale et la croissance inclusive.

Mme Khoudia Gueye NDOYE, Gestionnaire de l'infrastructure technique de la composante FODE du Programme FORCE-N, experte en infrastructures technologiques, sera panéliste **le 11 juillet, pour parler des IXP**.

Cet événement est une plateforme pour aborder la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest de manière multipartite. Pour plus d'infos : https://waigf.ecowas.int/

Cérémonie de dédicace du livre de Dr Thierno Boubacar BARRY

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

juillet 2024

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) annonce la cérémonie de dédicace du livre de Dr Thierno Boubacar BARRY **le samedi 13 juillet 2024 à l'Espace numérique ouvert de Saint-Louis, parrainée par le Pr Moussa LO, Recteur de l'UN-CHK**.

Dr BARRY, administrateur de l'ENO de Kolda, après avoir co-écrit l'essai « Casamance, les leviers de la Paix » en 2021, présente son nouvel ouvrage intitulé « Louis Camara, le conteur d'Ifa ».

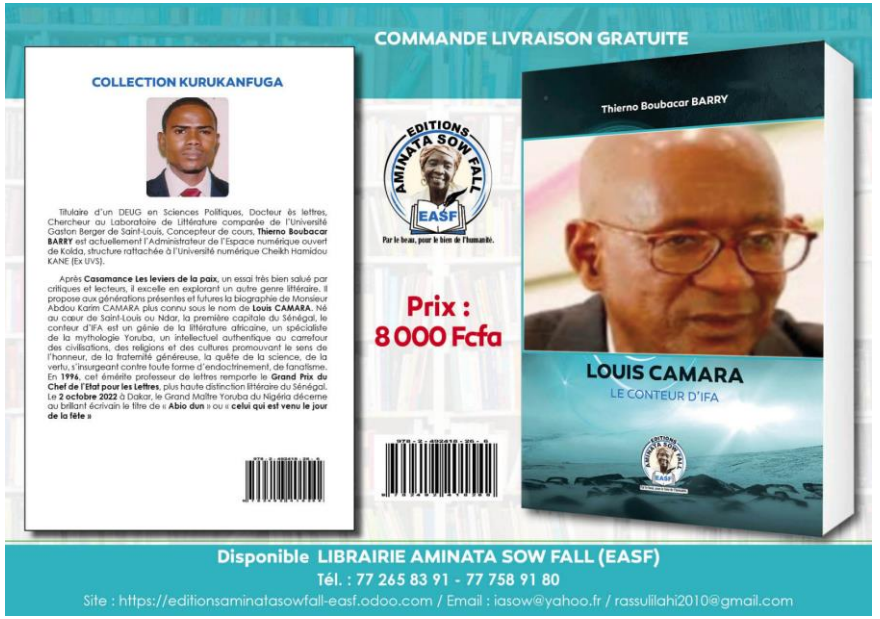

Ce livre rend hommage à Louis CAMARA, Grand Prix du Président de la République pour les Lettres. Le Recteur félicite Dr BARRY et encourage toute la communauté à découvrir et apprécier cet ouvrage.

AGENDA

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Election des représentants des personnels et des tuteurs au conseil académique et au conseil de pôle
Réouverture de la plateforme
du 03 au 05 juillet 2024
Vote : 15 au 16 juillet 2024
Peuvent être candidats :
les personnels PER et PATS ayant un contrat à durée indéterminée;
les tuteurs de catégorie 1.
Foo nekk foofu la
Rendez-vous sur la plateforme : https://vote.unchk.sn

AGENDA

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

5ÈME ÉDITION

COUPE DU RECTEUR

DAKAR 2024

THEME :

L'UN-CHK*, modèle d'Équilibre, d'Ouverture et de Solidarité.

PROGRAMME

- Finale de football à l'Annexe du Stade Abdoulaye WADE de Diamniadio
- Matchs de handball féminin au Grand Arena
- Hackathon
- Jeux de l'esprit, E-gaming, Scrabble
- Prestations culturelles : Miss ENO, Talent UN-CHK
- Service à la communauté : dons de denrées et dons de sang
- Excursion dans Dakar à bord du TER** : visites de sites historiques

* *Université numérique Cheikh Hamidou KANE*

Pour toute information:
contact@unchk.edu.sn - https://www.unchk.sn/coupe-du-recteur/

AGENDA

juillet 2024

Lancement de la Troisième Édition du Concours « Talents UN-CHK » et « Reine des ENO (RENO) »

La Direction des Espaces numériques ouverts, de la Vie étudiante et des Sports (DEVES) de l'UN-CHK annonce la troisième édition du concours « Talents UN-CHK », qui se tiendra lors des phases finales de la Coupe du Recteur, **du 23 au 27 juillet 2024** à Dakar (Diamniadio).

Sous le patronage de M. Aboubekr THIAM, enseignant-chercheur à l'UN-CHK, cet événement inclura également le concours « **Reine des ENO (RENO) »**, permettant aux étudiant(e)s de représenter leurs cultures et de démontrer leurs talents.

Les candidatures sont à soumettre via le lien du formulaire ci-après :
https://forms.gle/NWhSsyZuLRf2fvgz7
Pour plus d'informations, consultez le communiqué et les notes conceptuelles ou écrivez à vie.etudiante@unchk.edu.sn
L'UN-CHK encourage vivement la participation de toute sa communauté estudiantine.

juillet 2024

Incubation - résultats de la première phase du tournoi national de hackathon édition 2024

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), via son incubateur « Incub'ENO », annonce les résultats de la première phase du tournoi national de hackathon 2024, tenue du 11 au 13 juin sur sa plateforme collaborative.

Parmi 14 projets, les équipes des ENO de Ndioum, Kaolack, Guédiawaye et Bignona ont été sélectionnées pour la finale, qui se tiendra du **24 au 27 juillet 2024 à Dakar (Diamniadio).**

L'UN-CHK félicite toutes les équipes pour leur innovation et leur dévouement. Le communiqué et la liste des projets retenus sont disponibles ici. https://www.unchk.sn/wp-content/uploads/2024/07/Communique-Resultats-des-sessions-de-pitch-et-equipes-retenues.pdf.

OPPORTUNITES

OPPORTUNITES

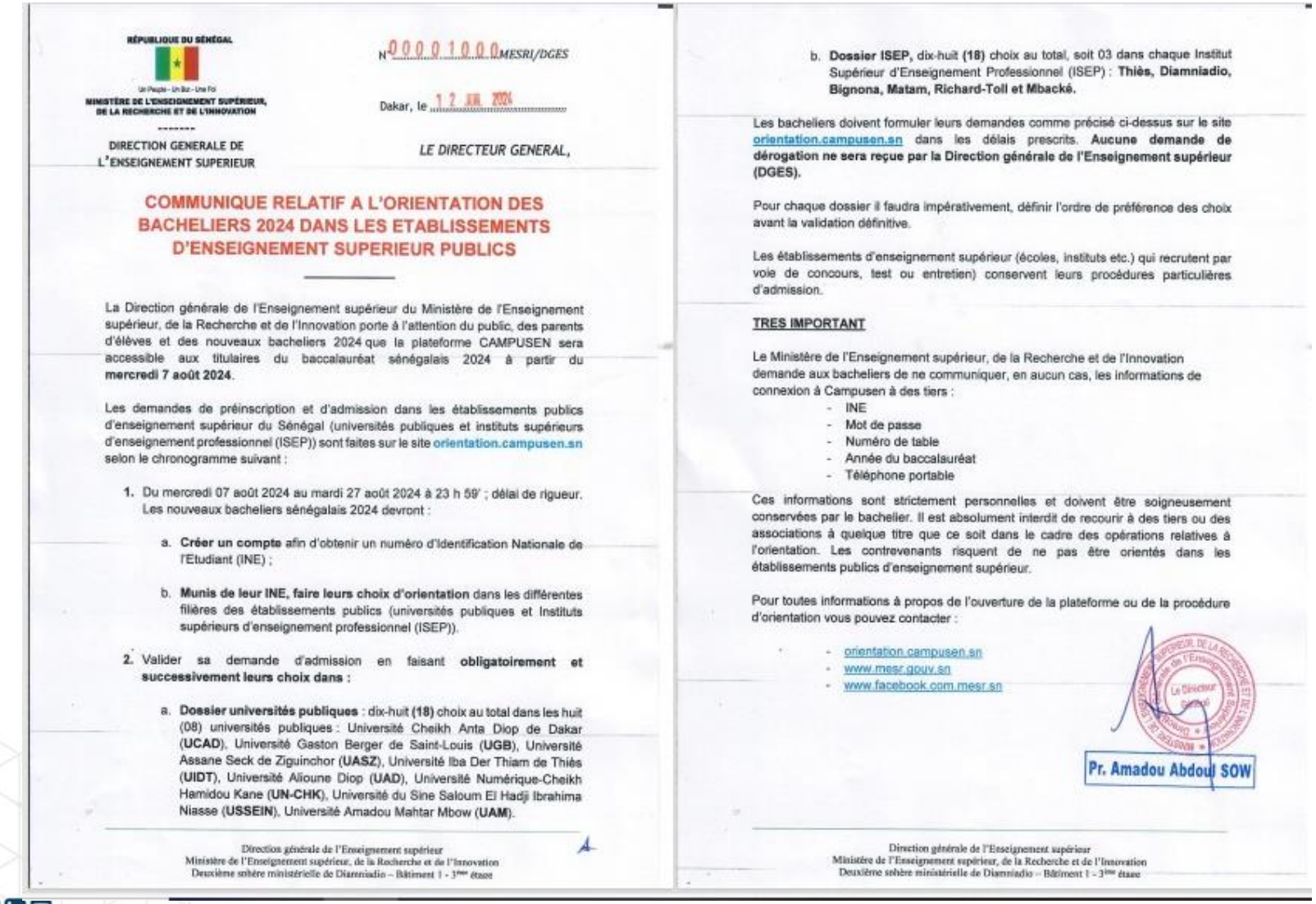

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

N°00001000/MESRI/DGES

Dakar, le 12 AOU 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

COMMUNIQUE RELATIF A L'ORIENTATION DES BACHELIERS 2024 DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLICS

La Direction générale de l'Enseignement supérieur du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à l'attention du public, des parents d'élèves et des nouveaux bacheliers 2024 que la plateforme CAMPUSEN sera accessible aux titulaires du baccalauréat sénégalais 2024 à partir du **mercredi 7 août 2024**.

Les demandes de préinscription et d'admission dans les établissements publics d'enseignement supérieur du Sénégal (universités publiques et instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP)) sont faites sur le site orientation.campusen.sn selon le chronogramme suivant :

1. Du mercredi 07 août 2024 au mardi 27 août 2024 à 23 h 59' ; délai de rigueur. Les nouveaux bacheliers sénégalais 2024 devront :
   a. **Créer un compte** afin d'obtenir un numéro d'Identification Nationale de l'Etudiant (INE) ;
   b. **Munis de leur INE, faire leurs choix d'orientation** dans les différentes filières des établissements publics (universités publiques et Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP)).
2. Valider sa demande d'admission en faisant **obligatoirement et successivement leurs choix dans :**
   a. **Dossier universités publiques** : dix-huit **(18)** choix au total dans les huit (08) universités publiques : Université Cheikh Anta Diop de Dakar (**UCAD**), Université Gaston Berger de Saint-Louis (**UGB**), Université Assane Seck de Ziguinchor (**UASZ**), Université Iba Der Thiam de Thiès (**UIDT**), Université Alioune Diop (**UAD**), Université Numérique-Cheikh Hamidou Kane (**UN-CHK**), Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse (**USSEIN**), Université Amadou Mahtar Mbow (**UAM**).

Direction générale de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Deuxième sobère ministérielle de Diamniadio – Bâtiment 1 - 3ème étage

   b. **Dossier ISEP,** dix-huit **(18)** choix au total, soit 03 dans chaque Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) : **Thiès, Diamniadio, Bignona, Matam, Richard-Toll et Mbacké.**

Les bacheliers doivent formuler leurs demandes comme précisé ci-dessus sur le site orientation.campusen.sn dans les délais prescrits. **Aucune demande de dérogation ne sera reçue par la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES).**

Pour chaque dossier il faudra impérativement, définir l'ordre de préférence des choix avant la validation définitive.

Les établissements d'enseignement supérieur (écoles, instituts etc.) qui recrutent par voie de concours, test ou entretien) conservent leurs procédures particulières d'admission.

TRES IMPORTANT

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation demande aux bacheliers de ne communiquer, en aucun cas, les informations de connexion à Campusen à des tiers :

- INE
- Mot de passe
- Numéro de table
- Année du baccalauréat
- Téléphone portable

Ces informations sont strictement personnelles et doivent être soigneusement conservées par le bachelier. Il est absolument interdit de recourir à des tiers ou des associations à quelque titre que ce soit dans le cadre des opérations relatives à l'orientation. Les contrevenants risquent de ne pas être orientés dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Pour toutes informations à propos de l'ouverture de la plateforme ou de la procédure d'orientation vous pouvez contacter :

- orientation.campusen.sn
- www.mesr.gouv.sn
- www.facebook.com.mesr.sn

Le Directeur Général

Pr. Amadou Abdoul SOW

Direction générale de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Deuxième sobère ministérielle de Diamniadio – Bâtiment 1 - 3ème étage

OPPORTUNITES

juillet 2024

L'UEMOA ouvre les candidatures 2024 de son programme de bourses d'études aux étudiants

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a ouvert les candidatures de la campagne 2024-2027 de son programme de bourses d'études destiné aux étudiants de ses pays membres, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Les bourses, qui seront accordées sur la base de quotas par pays, serviront à financer des formations d'un cursus complet de niveaux licence, master, doctorat ou post-doctorat en spécialisation. Les conditions d'admissibilité aux bourses varient d'un niveau à l'autre.

Plus d'information: https://www.agenceecofin.com/formation/0805-118512-l-uemoa-ouvre-les-candidatures-2024-de-son-programme-de-bourses-d-etudes-aux-etudiants
Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 31 juillet.

Recrutement : Responsable Plateforme FODE

Le Programme FORCE-N de l'UN-CHK et la Fondation Mastercard recrute un Responsable Plateforme FODE.
Date limite : **Vendredi 02 août 2024 à 23h59.**
Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse rh@unchk.edu.sn
Avec comme objet « RESPONSABLE FODE + nom du candidat » et doivent comprendre :
Un CV; les copies des diplômes et certifications ; une lettre de motivation.
Pour plus d'informations sur le poste à pourvoir, consulter la fiche d'appel à candidatures disponible via le lien suivant : AAC - Recrutement Responsable FODE.

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) : les bacheliers avec la mention très bien ou bien peuvent candidater

Senegal 7
09 Juillet 2024

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dakar, le 09 JUIL. 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

COMMUNIQUE

Le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, communique :

Les bacheliers sénégalais ayant obtenu une mention **TRES BIEN** ou **BIEN** au baccalauréat **peuvent faire acte de candidature** pour une admission en **Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)** du Sénégal au titre de l'année académique **2024/2025**. Le recrutement se fera sur dossier et sur la base des résultats au baccalauréat 2024, avec notamment **les meilleures notes obtenues dans les disciplines de base (Maths, Physique-Chimie)**, en **Français-Philosophie et anglais.**

Les intéressés doivent déposer un dossier composé des pièces ci-après :

1. une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
2. une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
3. une copie certifiée conforme du relevé de notes au baccalauréat 2024 ;
4. deux (2) photos d'identité.

Les dossiers sont reçus au bureau du courrier de **la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES),** tous les jours ouvrables, de 8h à 16 h, **du lundi 15 juillet 2024 à partir de 08 heures au vendredi 02 août 2024 à 16 heures, délai de rigueur**.
Les dossiers numériques peuvent être envoyés à l'adresse dossier1A@cpge.sn

Deux filières scientifiques de formation sont ouvertes : **Maths-Physique-Sciences de l'Ingénieur** (MPSI) et **Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur** (PCSI) avec en priorité les bacheliers des séries S1, S2, S3. Tout candidat retenu par la commission nationale de recrutement devra présenter obligatoirement les originaux de l'attestation et du relevé de notes du baccalauréat. Il bénéficiera d'une **bourse d'excellence locale** pour intégrer les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles installées à l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT)

Les dossiers non conformes seront classés sans suite.

Pr. Amadou Abdoul SOW

Direction générale de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Deuxième sphère ministérielle de Diamniadio – Bâtiment 1 - 3ème étage

Lire la suite

juillet 2024

FARI 2024 : Appel à candidatures pour le sous-fonds d'Appui aux Projets de Recherche et d'Innovation du Personnel d'enseignement et de recherche (FAP)

L'UN-CHK, dans sa volonté de promouvoir la recherche scientifique et de contribuer au développement durable du Sénégal, lance l'appel à candidature dans le cadre du Fonds d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (FARI).

La soumission des projets se fait à partir du **05 juillet 2024 au 05 août 2024**, en ligne via le formulaire suivant : FORMULAIRE.

Pour plus d'informations concernant les procédures pour obtenir un financement ainsi que les conditions d'éligibilité, consulter l'appel à candidatures accessible via le lien ci-après : APPEL À CANDIDATURES - FARI 2024.
Pour toute information complémentaire, écrire à pied@unchk.edu.sn

Appel à communication : 2ème édition du Colloque international AfricaDigitalEdu

Organisé par l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) avec la collaboration de divers partenaires, dont l'UNESCO et le Réseau francophone des Universités virtuelles (ReFUV), le CAMES, le Colloque international AfricaDigitalEdu 2024, se déroulera en **Côte d'Ivoire du 17 au 18 octobre 2024** en mode hybride.

Le thème retenu est « **Intelligence artificielle et futurs numériques de l'apprentissage dans l'Enseignement supérieur ».**

Un appel à communication est ouvert pour les résumés en français ou en anglais, à envoyer à colloquevirtuel@uvci.edu.ci.1/2.

juillet 2024

Programme de formation par l'université de Pretoria

Le Campus mondial des droits de l'homme, un réseau universitaire international, veut aider l'Afrique à disposer d'experts dans ce domaine à travers un programme de formation par l'université de Pretoria.

Les étudiants africains peuvent postuler pour suivre une formation afin de devenir des experts dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie

Pour postuler, ils doivent être titulaires d'une Licence en droit et autres domaines en relation avec la démocratie, avoir une bonne connaissance écrite et orale de l'anglais.

Les personnes sélectionnées seront formées pendant une année à temps plein sur les concepts droits de l'homme et de la démocratie dans le contexte africain, avec des modules sur le concept des droits de l'homme dans le contexte du numérique.

Les bourses couvrent les frais de scolarité, l'hébergement et les charges liées aux activités officielles organisées dans le cadre de la formation. Les étudiants qui ne reçoivent pas de bourses peuvent être admis en tant qu'étudiants autofinancés ou partiellement autofinancés, à condition qu'ils remplissent tous les critères minimaux d'admission.

La date limite de candidature est fixée au 31 juillet.

Plus d'info: https://www.chr.up.ac.za/hrda

OPPORTUNITES

Juin 2024

KUDOS

KUDOS

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Palmarès du
personnel
Sacrée
Championne
de la première édition
du tournoi interministériel de Diamniadio
Foo nekk foofu la

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

MERCI

Foo nekk foofu la